

## Saint-Just

# La Ville souhaite décrocher son deuxième macaron fleuri

Depuis 2015 et l'obtention d'un premier label, matérialisé par une fleur au classement de Villes et Villages Fleuris, et par les efforts toujours plus importants qu'elle réalise en matière d'environnement, la municipalité espère légitimement décrocher un deuxième label.

### 231 communes labellisées en Occitanie

Pour cela, ce mercredi matin 28 juin, le jury de Villes et Villages Fleuris s'est déplacé en terre saint-justoise. Dès 9 h en mairie, en présence d'Yves Quesada, le maire, des membres de la commission municipale Environnement et espaces verts, des agents municipaux, et face aux experts et délégués du Comité ré-

gional du tourisme et des loisirs d'Occitanie, Michel Noyé, l'adjoint à l'environnement, s'est acquitté d'une première mission, celle qui consistait en une présentation du village puis à l'énumération des actions et réalisations de la commune en matière environnementale qui s'inscrivent et remplissent parfaitement les critères d'évaluation exigés.

Une intervention suivie, précise et détaillée. Les membres du jury se sont ensuite rendus sur le terrain, parcourant, découvrant, visitant les nombreux espaces verts que compte le village, et semble-t-il appréciant la pertinence des aménagements, la préservation environnementale de l'espace public, la valorisation du patri-



Élus et membres du jury au départ de la visite.

moine végétal et du fleurissement.

Saint-Just qui fait partie des 231 communes d'Occitanie labellisées espère bien, à la suite de

cette visite, obtenir une 2<sup>e</sup> distinction qui récompenserait l'investissement de la commune.

► Correspondant Midi Libre : 06 50 04 63 65